



Point sur l'accord de fin de conflit de juillet 2025



Amélioration des conditions de travail

- ✗ Echange sur l'organisation des équipes mobiles et des Maisons du don
- ✓ Pilotage national des la QVCT
- ✓ Réalisation d'une étude ergonomique pour chaque projet de plus d'1 million d'euros
- ✓ Modification des circuits des RPS
- ⌚ Réduire les accidents de travail avec les Rolls (cahier des charges)
- ⌚ Moyens de prévention en cas de travail à des températures extrêmes
- ✗ Améliorer les conditions de travail des personnels de nuit



Augmentation du pouvoir d'achat

- ✓ Prime de partage de la valeur
- ✓ Revalorisation des CESU
- ✓ Harmonisation de la prime de froid
- ⌚ Accord d'intéressement



Application de vos droits

- ⌚ Audit sur l'application régionale de nos accords
- ⌚ Règlement intérieur unique
- ⌚ Modèle commun d'assignature en cas de grève

Légende : ✓ Terminé ⌚ En cours ✗ Non débuté

NAO 2026

Revendications Force Ouvrière

Augmentation des salaires de 5%

Mise en place d'un 13^{ème} mois

Revalorisation de la prime de transport

Reconnaissance des contraintes

- La revalorisation du **travail de nuit à 35% du taux horaire**
- **Majoration du samedi** équivalente à celle du dimanche et jours fériés
- Du **repos conventionnel** équivalent au temps de travail réalisé les **samedis et dimanches** en plus des majorations.

Cohésion sociale et égalité des chances

- **Réduire les disparités salariales**
- 2 Jours de **congés supplémentaires** après 50 ans et 4 jours après 60 ans
- Suppression de la limite de 2 ans du **CET « fin de carrière »**
- **Aménagement du temps de travail en fin de carrière** 4 ans avant sa retraite au lieu de 2 ans actuellement
- Possibilité de convertir **l'indemnité de départ en retraite** en temps de repos

Amélioration des conditions de travail

- **Mesures pour améliorer les conditions de travail**
 - ❖ Mesures de prévention des TMS et des maladies professionnelles dans le cadre de l'ambition plasma
 - ❖ Réduction de la charge de travail en limitant à 3 machines d'aphérèse par infirmier
 - ❖ Mise en place d'horaires de travail réguliers
- **Mesures d'amélioration de la conciliation activité professionnelle et vie personnelle**
 - ❖ Semaines de 4 jours
 - ❖ Horaires d'ouverture des MDD et collectes mobiles ne dépassant pas 19h
 - ❖ Réduction au maximum du travail des dimanches et jours fériés
 - ❖ Réduction au maximum des horaires de nuit
 - ❖ Arrêt de l'alternance jour/nuit



Toutes les revendications sur FO-EFS.org

PRISME VS RAISE

Qui tuera le plus de salariés ?



Pour nous faire travailler plus, la direction a décidé de créer 2 indicateurs : PRISME pour le prélèvement et RAISE pour l'IH/DEL.

Le message de la direction pour les salariés est clair ...
ARRÊTEZ de Glander !!!



L'impact néfaste de ces indicateurs se font déjà ressentir dans les activités. A cela, s'ajoute l'ambition plasma avec ses modifications d'horaires, tant dans les Maisons du don que dans les services de préparation !!

Pour FO, c'est STOP !!!!

FO a déjà mené plusieurs actions :

- Pétitions
- Interpellation des directions régionales
- Déclarations en CSE
- Interpellation du Président



Malgré ces actions, la Direction reste sourde et avance sans prendre en considération les impacts des réorganisations sur les conditions de travail du personnel, sur leur santé et la conciliation entre activité professionnelle et vie personnelle.

Il n'est plus possible de rester en l'état. **FO lance donc un préavis de grève le 11 juin, juste avant la journée mondiale des donneurs de sang.**



TOUS en grève le 11 juin* !!!

* envoyez-nous un mail pour être informé des autres dates (contact@fo-efs.org)

